

LE PETIT MESSINOIS

Mairie de Messein

Numéro 66 - Mars 2014

Mairie : 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN - Tél. : 03.83.47.22.21
Directeur de publication : Daniel LAGRANGE - Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX
Mise en page : Corinne WEIGERDING
Site : www.messein.fr - Email : mairie@messein.fr
Dépôt légal : Avril 2008



RAPPELS : ELECTIONS MUNICIPALES 23 ET 30 MARS 2014

Obligation de présenter un titre d'identité lors du vote dans toutes les communes.

Les titres d'identité doivent être en cours de validité, sauf la carte nationale d'identité et le passeport qui peuvent être présentés périmés.

La présentation de la carte d'électeur n'est pas obligatoire, mais conseillée.

La carte d'électeur n'est pas un titre d'identité car elle ne comporte pas de photo.

Si l'électeur ne présente pas de titre d'identité, il ne pourra pas voter.

Lors de ces élections, aucune rature, aucun ajout ne sera possible sur les bulletins de vote sous peine de les déclarer "nuls".

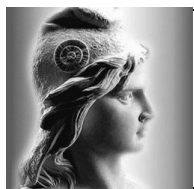
Sommaire

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Travaux	2
La rue n'est pas un terrain de jeu	2
Animation jeunesse	3
Horaire bricolage et jardinage	3
TNT... Suite et pas fin	3

ASSOCIATIONS

Lois'lire	4
Comité de jumelage	4
Les enfants d'abord	4
Francas	4



En direct de la Mairie...

TRAVAUX



Actuellement, des travaux sont terminés, en cours de réalisation ou vont débuter dans les prochaines semaines :

- 2 parkings : rue de la Gare et chemin la Haie la Botte sont terminés,
- 2 tronçons de la rue du Château sont macadamisés,
- les trottoirs du n°1 au n° 35 seront terminés pour la fin du mois,
- l'assainissement du quartier des étangs va débuter dès avant la fin du mois de mars si les études de sol en cours l'autorisent. Ces travaux nécessiteront des restrictions de circulation du 12 mars à la fin du mois de juin. Une réunion publique a eu lieu le 10 mars pour informer les riverains des diverses contraintes qui leur seront imposées. Cependant tous ceux qui fréquentent le plan d'eau devront également faire preuve de patience et de compréhension pour la bonne marche de ce chantier essentiel pour la collectivité.
- l'enfouissement d'une ligne électrique depuis la sortie du village jusqu'au carrefour des turbines devrait débuter prochainement avec également quelques restrictions temporaires de circulation.

Ces travaux réalisés à la demande de la commune, de la CCMM ou d'entreprises publiques, sont nécessaires pour le bon développement de la commune.

Merci de faciliter leur exécution.



LA RUE N'EST PAS UN TERRAIN DE JEUX



Suite à plusieurs plaintes d'habitants du quartier des Coteaux, il est rappelé que la rue n'est pas un terrain de jeux. En effet, des enfants peuvent jouer de façon dangereuse et dégrader non seulement les biens publics mais également la qualité de la vie. Certains enfants, jouant sur la chaussée, empêchent la bonne circulation des voitures et surtout mettent leur vie en danger, des ballons sont lancés contre des portes de garages et sur les voitures en stationnement. Dans certains immeubles collectifs les boîtes à lettres ont été dégradées, les galets délimitant les garages ont été arrachés et lancés, ... Les remontrances faites aux enfants concernés ne changent rien.

Dans *Le petit messinois* n° 50 (octobre 2012), nous avons déjà attiré l'attention sur des jeux dangereux au niveau de la voie ferrée : *Des habitants ont prévenu la mairie que des enfants jouaient sur les rails de la ligne Merrey-Nancy et attendaient que le train klaxonne pour s'enfuir. Il est du ressort des parents de surveiller leurs enfants. La commune ne peut se substituer à eux et placer un garde le long de la voie ferrée ! Que chacun prenne conscience de ses responsabilités.*

Il en est de même avec les jeux sur la chaussée.

Si des dégradations sont commises, les habitants concernés doivent déposer plainte à la gendarmerie de Neuves-Maisons.

Il semble bon de rappeler que notre commune a mis en place un service d'animation en partenariat avec la CCMM (dernier rappel dans *Le petit messinois* n°64, janvier 2014).



ANIMATIONS JEUNESSE
Réseau intercommunal

Depuis un an déjà, à Messein, les animateurs intercommunaux reçoivent les jeunes à l' *Espace jeunes*, salle des associations, 1 rue de la Gare :

- ✓ préados de 11 à 14 ans : les vendredis de 18 h à 20 h,
- ✓ ados de 15 à 18 ans : les mardis et les vendredis de 20 h à 22 h.

Les animateurs proposent :

- des activités et des accueils jeunes hebdomadaires,
- des projets et animations vacances (chantiers à contrepartie loisirs, sorties, activités, mini camps, ...),
- de monter ensemble des projets culturels, sportifs ou citoyens,
- un accompagnement individualisé pour la recherche d'un job, de formation, de loisirs, montage de projets, ...

Actuellement, les animateurs reçoivent chaque semaine une douzaine de jeunes, en particulier des préados.

D'autres jeunes seront les bienvenus ! Qu'ils n'hésitent pas à franchir le pas ...

HORAIRES DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les horaires d'utilisation des appareils de bricolage et de jardinage sont les suivants :

- les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

TNT ... SUITE ET PAS ENCORE FIN



Nous continuons à nous "battre" afin de recevoir correctement la TNT. Nous contactons le maximum d'organismes afin d'obtenir gain de cause mais à ce jour ... RIEN.

Réponse émanant du Ministère de la Culture et de la Communication reçue le 20 février :

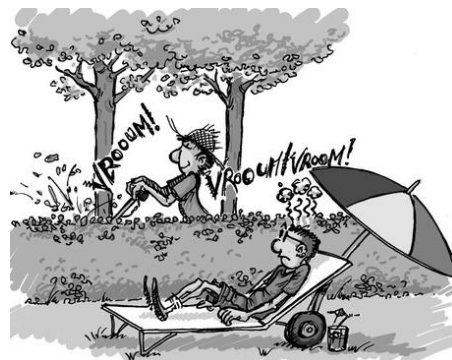
Monsieur l'Adjoint au maire,

Vous avez appelé l'attention de Madame Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, sur la réception de la télévision numérique (TNT) sur la commune de Messein, située en Meurthe-et-Moselle.

La ministre a pris connaissance de votre correspondance et m'a chargé de saisir les services concernés de la direction générale des médias et des industries culturelles, afin que ce dossier soit étudié.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite réservée à votre demande et vous prie d'agréer, Monsieur l'Adjoint au Maire, l'expression de ma considération distinguée.

T. , Chef adjoint de Cabinet



Du côté des associations



LOISI'LIRE

1) Une promenade contée par Patrick Berger sur le thème de : « Ô fil de l'eau » autour des étangs de Messein :

Samedi 05 avril 2014 à 15h
Rendez-vous salle du Plan d'Eau

Pour tout public

2) une sortie à la recherche des petites bêtes chemin de l'Ermitage, avec l'atelier vert:

Mercredi 14 mai à 10h.
Rendez-vous à la bibliothèque

Pour les enfants

3) histoires et bricolages vous seront proposés pour illustrer la sortie du 14 mai :

Mercredi 21 mai de 10h à 11h30
A la bibliothèque

Pour les enfants

COMITÉ DE JUMELAGE MESSEIN - WENDELSHEIM

La prochaine randonnée dans le cadre du Comité de Jumelage **WENDELSHEIM (Allemagne) - MESSEIN** sera organisée :

Le week-end du 17 & 18 MAI 2014

Cette manifestation se tiendra cette année en Allemagne, avec une nuit en Auberge de Jeunesse.

N'hésitez pas à contacter l'équipe du jumelage pour plus de détails :

- ⇒ Pascale - Bernard AGNES : 03 83 47 44 05
- ⇒ André VERMANDE : 06 70 48 19 20



Les Enfants d'Abord



PROCHAINES MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION :

➤ **22 mars 2014 - Carnaval :**

*Départ 10 h devant la mairie
A l'issue du défilé, embrasement du bonhomme carnaval sur le lac.*



Collation pour petits et grands à l'issue du défilé.

➤ **12 - 13 avril 2014 - Bourse jouets et puériculture :**

*De 10h à 17h
Salle de l'Acquêt d'eau, Messein*

➤ **20 avril 2014 - Chasse aux œufs de Pâques :**

*A partir de 10h00
Aire de jeux, plan d'eau de Messein*



Manifestation gratuite, sans inscription préalable.

Sirop offert aux enfants et café pour les parents.

Contact : lesenfants.messein@gmail.com



FRANCAS - FJEP de MESSEIN

FRANCAS-FJEP de MESSEIN

18, allée des Nautoniers - 54850 MESSEIN

Tel : 03.83.47.18.68

Mail : francasmessein@orange.fr

Été 2014 : le centre de loisirs des FRANCAS-FJEP de MESSEIN sera ouvert les mois de juillet et août :

Du 07 juillet au 29 août inclus

Renseignements au : 03.83.47.18.68.

